

**IMMOBILIER**  
Dissonances  
entre bailleurs et  
locataires.

**FISCALITÉ**  
Le conseil  
de Bernard  
Monassier  
p. 74

# Challenge<sup>S</sup> Finances privées

**CAC 40**  
Le consensus  
sur les valeurs

**BANC D'ESSAI**  
Pernod Ricard  
p. 75

LE FAMILY OFFICE POUR TOUS

## Niche fiscale

# Mettre un Perp au pied du sapin

*Le plan d'épargne retraite populaire bénéficie d'un régime fiscal unique, parfait pour réduire dès aujourd'hui ses prochains impôts. Mais pour le long terme, une sélection s'impose.*

**P**lafonnement des pensions, baisse des prestations, relèvement de l'âge de départ : pour sauver leur régime de retraite, les Français vont devoir accepter de cotiser davantage et de recevoir moins. Les cadres l'ont compris et sont en mesure de s'y préparer : alors que seulement 20% des ménages épargnent en vue de leur retraite, la proportion passe à 45% pour ceux qui gagnent plus de 35 000 euros par an. Ces Français se tournent de plus en plus vers les produits spécifiquement « retraite », comme le Madelin, le Perp (plan d'épargne retraite populaire) et le Perco (plan d'épargne retraite collectif). L'encours de ces trois produits a en effet plus que doublé en dix ans, contre une augmentation de 25% pour l'épargne qui n'est pas directement affectée à la retraite, comme l'assurance-vie.

Parmi ces produits de retraite, le Perp est le plus dynamique. Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, il a dépassé, l'an dernier, le cap des 10 milliards d'euros d'encours, avec une croissance de 20% par an en moyenne. En réalité, ce qui attire surtout les Français, c'est son pouvoir défiscalisant. Car ce produit permet de dé-

duire de ses revenus imposables l'intégralité de ses versements, dans la limite de 10% de son salaire net imposable, avec un plafond de 30 038 euros (cette année). De plus, la part du plafond non utilisée des années précédentes est intégralement ajoutée à celui de l'année en cours : son montant est inscrit sur la page 3 de la feuille d'avis d'imposition de l'année précédente. « Je suis

imposé à 41%. J'ai mis 19 000 euros sur un Perp pour profiter d'une réduction de 7 700 euros sur mes impôts », explique ainsi Julien Deloume, entrepreneur de 35 ans.

Autres avantages du Perp : ses plafonds sont transférables entre conjoints ou pacsés. Et les sommes qui y sont déposées n'entrent pas dans le plafonnement des niches fiscales à 10 000 euros, ni dans la base taxable à l'ISF.

## Epargne bloquée

Cette fiscalité unique explique son succès grandissant... et le fait que les deux tiers des versements aient lieu en fin d'année. On en oublierait presque qu'il peut servir, aussi, à préparer sa retraite. Mais sur ce point, le Perp fait moins le fier. Car il a des défauts. Le premier : le blocage de l'épargne. Seuls 20% des sommes déposées peuvent être retirées sous forme de capital. Le reste est reversé sous forme de rente, qui

**Alexandre Mironesco, responsable grande clientèle  
à Banco Santander**

## « J'ai choisi un Perp que je peux piloter moi-même »



« Comme beaucoup de Français, je cotise au régime général et aux régimes complémentaires Arco et Agirc. Avant, dans "l'ancien monde", j'aurais pu tableur sur une retraite confortable, mais je préfère compter aussi sur d'autres solutions. J'investis dans des sociétés. J'ai aussi souscrit un Perp par

le biais de la société de gestion de patrimoine Allure Finance. Comme ma tranche marginale d'imposition est de 45%, l'idée est de verser le maximum afin de déduire les sommes investies de mon revenu imposable. Il y a huit ans, j'avais déjà souscrit un Perp auprès de ma banque mais je l'avais

alimenté plus timidement, car je n'avais pas la main sur sa gestion. Avec ce nouveau Perp, je pourrai mieux piloter mes investissements. Et je me sens moins prisonnier, car je pourrai demander, au moment de la transformation du Perp en rente, à percevoir 20% sous forme de capital. » ■



## Huit Perp aux rendements attractifs

Nom du Perp Emetteur	Frais d'entrée/de gestion	Nombre de supports	Performance du fonds en euros		Notre avis
			en 2013	sur 3 ans	
<b>Conservateur Perp</b> Le Conservateur	4,5%/0,7%	7	4,1%	<b>12,7%</b>	C'est le meilleur rendement de notre sélection. Et de tout le marché. Mais les frais d'entrée sont élevés (négociables), et les options de rente et le nombre de fonds, limités.
<b>Perspectives générations plus</b> Apicil	5%/0,6%	32	3,2%	<b>11,1%</b>	Ce Perp offre de très bonnes performances. Mais les frais sur versements (5%, négociables), sur transfert et sur arbitrage (0,8%) sont élevés.
<b>Gaipare zen</b> Ageas France	4,5%/0,7%	66	3%	<b>10%</b>	Ce Perp propose une gestion libre ou pilotée. Possibilité de souscrire sans frais d'entrée. Bon choix de 66 fonds et 2 SCPI, et bon taux de revalorisation de la rente.
<b>Puissance avenir Perp</b> Assurance-vie.com	0%/0,7%	77	3%	<b>10%</b>	L'offre de gestion de ce Perp est libre, avec ou sans sécurisation progressive du capital. Et ses options de sortie variées (rente dépendance, garantie, réversible...).
<b>Batiretraite Perp</b> SMAvie BTP	2,5%/0,6%	20	3%	<b>9,8%</b>	Performant, ce Perp présente des frais dégressifs jusqu'à 0,5% selon l'encours. Options de sortie en rente variées et intelligentes (rente dépendance, rente par paliers...).
<b>Boursorama Perp</b> Ag2r La Mondiale	0%/0,6%	80	3%	<b>9,6%</b>	Le Perp de la banque Internet se mérite : impossible de le souscrire en ligne. Mais il propose de très bonnes options, de nombreux fonds, et à frais réduits.
<b>Mes-placements Perp</b> Mes-placements	0%/0,7%	72	3%	<b>9,3%</b>	Ce Perp offre de larges options de gestion, de nombreux fonds (72) et un partenaire sérieux avec Suravenir pour le fonds en euros.
<b>Perp des particuliers</b> BNP Paribas	4%/0,7%	26	2,8%	<b>9,1%</b>	Performances décevantes, mais bon choix de fonds et options de sortie en rente nombreuses (par paliers, à annuités garanties, dépendance...).

SOURCES : CHALLENGES, SOCIÉTÉS

sera elle-même imposée. Cela explique la souscription à un âge de plus en plus avancé des clients les plus aisés : « Nos détenteurs de Perp ont en moyenne 55 ans », confirme ainsi Agnès Antériou, directrice commerciale de SMAvie.

Le blocage n'est pourtant pas absolu : il est possible de récupérer son capital en cas d'invalidité sévère, d'expiration des allocations de chômage, de surendettement et aussi, ajoute Eric Girault, PDG du courtier Mes-placements.fr, « de décès du conjoint, ce qui fait du Perp un produit de protection de la famille ».

### Large gamme de supports

Deuxième défaut : la sortie en rente. Certains y sont réfractaires. Enfin, troisième et dernier grand défaut : c'est un produit obligataire, qui réalisera grosso modo la même performance qu'un contrat classique d'assurance-vie. Et à 3% pour les meilleurs, les chances d'accumuler un pactole sont aujourd'hui faibles : pour 10 000 euros annuels versés pendant quinze ans, la rente sera de

6 700 euros à 65 ans. Par an. Avant impôts et cotisations sociales... Heureusement, les bons Perp offrent une large gamme de supports, qui permettent d'espérer de meilleures performances que celles d'un fonds en euros. « Il faut proscrire certains contrats qui imposent de ne souscrire que des produits maison », ajoute Edouard Petitdidier, associé au cabinet Allure Finance.

Choisir son Perp est donc difficile, et notamment parce que c'est un produit tunnel : une fois le contrat signé avec un assureur, il sera impossible de le transférer ailleurs. Il faut donc examiner les caractéristiques du contrat de près. La plus visible : la performance. Certains produits offrent moins de 2,5% annuels, comme les Perp de Maaf (2,01%) et des Caisses d'épargne (2,35%), tandis que d'autres dépassent les 3%, comme celui du Conservateur (4,1%). Il faut ensuite souscrire le bon type de rente : réversible, à paliers, à annuités garanties... Et veiller aux frais sur versement, qui vont jusqu'à 5%, et à ceux de gestion, qui peuvent atteindre 1%, alors que sur Internet les dernières générations de Perp ne prennent que 0,5 à 0,6%. Il y a également d'autres types de frais, qui peuvent sérieusement écorner l'intérêt du produit. Notamment les frais sur rente, destinés à rémunérer la gestion administrative du contrat. Ils sont en général de 3%. Mais certains contrats n'en prennent pas. C'est un plus. **Eric Tréguier**

### A FAIRE

#### Tenir compte de l'effet tunnel

► Les Perp sont des produits à long terme. Ils doivent donc être choisis en fonction de la solvabilité à terme de l'assureur et des prestations au moment de la conversion en rente.

### A NE PAS FAIRE

#### Souscrire des produits 100% maison

► Vu les taux servis par les fonds en euros, mieux vaut panacher l'épargne sur des fonds plus dynamiques. D'où l'utilité d'une architecture ouverte, avec un Perp qui propose des fonds d'autres maisons.